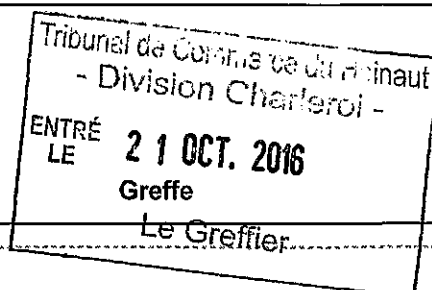




Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16151771



N° d'entreprise : 0422.752.823

Dénomination (en entier) : LAGOON

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : ZI de Tyberchamps., 7180 Seneffe, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Déplacement du siège sociale

Texte :

Procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 10 octobre 2016
Tenue au siège social de la société à 11 heures.

L'Assemblée Générale est ouverte à 11 heures, sous la présidence de Monsieur Jean Mersch. Il n'y a pas été procédé à la désignation de secrétaire ni de scrutateur.

Le bureau constate que l'Assemblée Générale a été convoquée de manière régulière et conformément aux statuts.

Le bureau constate également que toutes les actions sont représentées comme il ressort de la liste de présence qui fait partie intégrante de ce procès-verbal, afin que l'on puisse également décider de l'ordre du jour de manière valable.

ORDRE DU JOUR.

1. Changement d'adresse du siège sociale et d'exploitation

DECISIONS.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix.

1. Changement d'adresse du siège sociale et d'exploitation

L'assemblée décide à l'unanimité des voix que le siège sociale et le siège d'exploitation de la société est transféré à partir du 10 octobre 2016 vers l'adresse suivante :

Rue aux Loups 1A
1380 Plancenoit

Le Président constate, que par conséquent l'agenda a été traité dans son intérêt.
Après lecture du procès-verbal, cet acte est signé par le Président, ainsi que les actionnaires présents.

Jean Mersch
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.